



COMMUNIQUE DE PRESSE

12 février 2020

Dépôt des candidatures aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020

La réception des candidatures est ouverte **jusqu'au jeudi 27 février 2020 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi (jusqu'à 18h le jeudi 27 février 2020).**

Pour les communes de l'arrondissement d'AGEN à la préfecture (accès rue Etienne Dolet), pour les communes des autres arrondissements, dans les sous-préfectures dont elles dépendent (mêmes jours et horaires).

Pour plus d'information, consultez le site internet de la préfecture :
<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/elections-2020-r835.html>

CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.92

pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – www.lot-et-garonne.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47) et Facebook : [Préfète de Lot-et-Garonne](https://www.facebook.com/PrefeteLot-et-Garonne)